

Éboulement de Montoire-sur-le-Loir : le conseil départemental sécurise le coteau de la RD 917B

Mercredi 30 octobre, Pascal Bioulac, vice-président chargé des routes et des mobilités, s'est rendu, en présence de Claire-Foucher-Maupetit, vice-présidente et conseillère départementale de Montoire-sur-le-Loir, sur le chantier de confortement du coteau de la Pointe situé le long de la route départementale (RD) 917B entre cette commune et Les Roches L'Évêque. Fragilisé par un éboulement rocheux jusque sur la chaussée, ce coteau sous cavé représentait un danger pour les usagers et a nécessité des travaux de confortement supportés par le conseil départemental pour la somme de 317 000 €.

Un éboulement rocheux évalué à 100 tonnes



Durant l'été 2021, un écroulement rocheux d'une portion du front de coteau s'est produit rue de la Pointe, le long de la RD 917B reliant les communes de Montoire-sur-le-Loir et Les Roches-L'Évêque. Une partie du volume rocheux, évalué à 100 tonnes, a atteint la chaussée, conduisant à sa fermeture à la circulation, la sécurité des usagers ne pouvait plus être assurée. Une déviation, toujours en place, a immédiatement été mise en place, imposant aux poids-lourds un détour de plusieurs kilomètres par les RD5 et RD24.

« La sécurisation de notre infrastructure routière est essentielle. La situation à

Montoire-sur-le-Loir exigeait une intervention efficace pour garantir la sécurité des usagers et minimiser l'impact économique local : 2 200 véhicules empruntent en effet quotidiennement cette portion de route. » précise Pascal Bioulac, vice-président chargé des routes et des mobilités.

Le diagnostic exhaustif réalisé par le Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (CEREMA) a confirmé, courant 2022, le risque avéré de chutes de blocs rocheux et a préconisé la réalisation de travaux de confortement visant à sécuriser le site pour permettre la remise en circulation de la route départementale.

Des travaux d'envergure

Les travaux sont réalisés par l'entreprise ROC Confortation, prestataire spécialisé dans ce type d'interventions complexes. L'opération a notamment nécessité des travaux de débroussaillage et d'abattage d'arbres au niveau des têtes de ressauts rocheux, de soutènement des ciels de caves par des piliers en béton armé et de stabilisation par ancrage des blocs de roche instables. En particulier, une soixantaine de tirants de 3 à 9 mètres de profondeur vont être mis en place selon les besoins et la réalité des roches rencontrées. Certaines cavités souterraines seront comblées et des dispositifs de filets plaqués vont être installés afin de protéger les usagers des chutes de blocs résiduelles.

Un financement partagé à terme

Le département assure la maîtrise d'ouvrage de cette opération ainsi que son financement pour un coût total d'environ 317 000 €, assistance à maîtrise d'ouvrage, contrôle extérieur et coordination compris. Néanmoins, une participation financière de la propriétaire de l'emprise foncière à l'origine des éboulements a été négociée à hauteur de 75 000 € et une convention de gestion ultérieure de ces aménagements doit prochainement être soumise au vote en conseil municipal de Montoire-sur-le-Loir.